

Commune de POULIGNEY-LUSANS

L'an DEUX MIL VINGT, le NEUF MARS ; le conseil municipal de la commune de Pouligney-Lusans s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale du 4 mars 2020, sous la présidence de M. HERANNEY François, Maire, pour une session ordinaire.

Présents : Mesdames Hélène ALBANESI, Nathalie BARDAUX, Sonia BORNE, Marie MORVAN et Patricia SIKORA; Messieurs Benjamin BARBIER, Philippe BONNOT, Jean-Marie BRAHIER, Yannick DEBOUCHE, Didier EPAILLY, Thierry HENRY, François HERANNEY, Alain MAZOYER, Claude MESNIER et Christian VAUTHEROT.

Excusé :

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 24 février 2020.
- Questions diverses :
 - ◆ Réunion commission salle multi-activités
 - ◆ Compte-rendu conseil d'école
 - ◆ Compte-rendu commission scolaire CCDB
 - ◆ Compte-rendu commission périscolaire et petite enfance
 - ◆ Date du prochain conseil municipal

Les membres présents du Conseil Municipal adoptent le compte-rendu de la séance du 24 février 2020 avec
 15 voix pour
 0 voix contre
 0 abstention

Ouverture de séance

Conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance. Hélène ALBANESI est désignée secrétaire de séance.

Questions diverses

Salle multi-activités

La commission élection travaille sur différents points pour lesquels aucune décision n'a encore été prise, à savoir, la gestion des réservations, les états des lieux et l'entretien de la salle.

L'association ELAN se propose de servir de lien entre les différentes associations et la mairie pour l'occupation de la salle.

Conseil d'école

Le conseil d'école s'est tenu le 9 mars. L'école accueille 115 élèves.

Un Plan Particulier de Mise en Sécurité ainsi qu'un exercice incendie a été effectué dans l'école.

L'école rencontre des problèmes d'absentéisme (8 cas en ont été signalés) ainsi que des problèmes d'incivilités de la part de parents.

Il y a un projet de grand chorale présenté en fin d'année.

Les travaux qui avaient été demandés à la communauté de communes en début d'année n'ont pas été réalisés.

Commission scolaire

L'argent qui était imputé aux transports méridiens est désormais destiné aux périscolaires.
La baisse à venir des effectifs va causer des problèmes dans plusieurs secteurs :

Rentrée 2020
500 maternels
1051 primaires
Rentrée 2022
446 maternels
974 primaires

1 élève élémentaire coûte environ 500 euros à l'année contre 1500 euros pour un élève maternel.

½ poste d'ATSEM sera supprimé à Pouligney-Lusans à la rentrée 2020.

Les inscriptions pour la rentrée 2020 se feront du 16 mars au 19 avril.

Commission périscolaire

La crèche privée installée à Baume-les-Dames projette de créer une antenne à Amagney et La Tour de Scay.

Le projet d'ouverture d'une maison des assistantes maternelles n'a pas été retenu.

Les parents d'élèves souhaiteraient la création d'un périscolaire à Pouligney-Lusans.

Date du prochain conseil municipal

La date de la prochaine séance du conseil municipal sera décidée après les élections.

Levée de séance : L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

RÉCAPITULATIF :Sujets abordés :

03-16 : Salle multi-activités
03-17 : Conseil d'école
03-18 : Commission scolaire
03-19 : Commission périscolaire
03-20 : Date du prochain conseil municipal